



DEPARTEMENT DE L'ISERE
**SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE**

38528 VAULNAVEYS-LE-BAS

Direction Départementale des Territoires
Service Aménagement Sud-Est (SASE/MDD)
17, bd Joseph Vallier - BP 45 - 38040 - Grenoble cedex 9
tel: 04.56.59.46.49

ECHELLE : 1/10.000
MODIFIE LE : 17.02.2017

Légende

- AC2 Site Inscrit du Lac LUTTEL
- AS1 captages
- AS1 captage: périmètre de protection immédiate
- AS1 captage: périmètre de protection rapprochée
- AS1 captage: périmètre de protection éloignée
- I4 Lignes Haute Tension
- Limites Vaulnaveys-le-Bas

NB: Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude.

MODIFICATIONS

date	code	nature
28.10.96		Mise à jour PAC reprise du POS
21.11.12		Mise à jour pour la révision du POS en PLU.
17.02.17		AS1 Mise à jour captage "source et fontaine du MULET" - A.P.D.U.P n°2011300-0021 du 27.10.2011 PPRP ARKEMA et CEZUS (Arrêté préfectoral n°2010-10 du 20.12.2010)
	PM1	Mise à jour suite arrêt du PLU. Le PPRP "SARRE 2" ARKEMA et CEZUS a été approuvé par arrêté préfectoral du 22.05.2015 se substituant à l'arrêté préfectoral du 20.12.2010, et le territoire de la commune de Vaulnaveys le Bas est exclu des zones de danger.
	AS1	Mise à jour des périmètres de captage de LE PLATRE, LA GORGE, PASSE RIVIERE
	AC2	Mise à jour du périmètre du site inscrit du Lac Lutet d'après arrêté du 02.12.1943.

